



Liège Science Park - 16, rue Bois St- Jean, B- 4102 Seraing - Belgique
Tél. +32 4 361 7014 - Fax +32 4 361 7089 - VAT: BE0452.080.178 RPM Liège 186.341
www.evs-global.com

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration convoque MM. les actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire, du **mardi 17 mai 2011, à 11 heures**, au siège de la société, 16, rue Bois St-Jean à B-4102 Seraing (Liège).

Ordre du jour:

1. Prise de connaissance du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration combiné pour les comptes annuels et pour les comptes consolidés de l'exercice 2010.

2. Prise de connaissance des Rapports du Commissaire pour les comptes annuels et pour les comptes consolidés de l'exercice 2010.

3. Présentation et approbation des comptes annuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2010, et affectation du résultat.

Proposition de décision : approbation des comptes annuels de l'exercice 2010 et de l'affectation du bénéfice net de EUR 31.127 milliers de la manière suivante :

- *prélèvement de EUR 4.875 milliers sur les réserves disponibles.*
- *distribution d'un dividende brut de EUR 2,64 par action (soit un total de EUR 35.565 milliers), en croissance par rapport à l'an dernier, dont EUR 1,16 a déjà fait l'objet d'un dividende intérimaire le 23 novembre 2010 par détachement du coupon n°11 (code ISIN BE0003820371). Il en résulte un dividende brut final de EUR 1,48 (soit un total de EUR 19.927 milliers) par action payable auprès de la banque ING, hormis les actions propres détenues par la société en date de détachement de coupon, soit le jeudi 26 mai 2011, par détachement du coupon n°12 (code ISIN BE0003820371), la date de paiement du coupon étant le mercredi 1 juin 2011;*
- *communication d'un projet d'acte d'adhésion (plan de participation bénéficiaire) à l'assemblée. Approbation du plan de participation bénéficiaire sous forme de distribution d'actions EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A. relatif à la répartition des bénéfices de l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2010 et par conséquent l'attribution, moyennant le respect de ses obligations fiscales par la société, à tous les collaborateurs d'EVS BROADCAST EQUIPMENT SA ayant été engagés par le groupe avant le 1 janvier 2010, d'une participation bénéficiaire sous forme de distribution de 46 (quarante-six) actions (nettes) d'EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A. (coupon n° 12 attaché) et, à tous les collaborateurs d'EVS BROADCAST EQUIPMENT S.A. ayant été engagés au cours de l'année 2010, d'une participation bénéficiaire sous forme de distribution de 23 (vingt-trois) actions (nettes) d'EVS BROADCAST EQUIPMENT SA (coupon n° 12 attaché), au prorata de leur temps d'occupation; Ce plan concerne 240 personnes maximum;*

Une copie du projet d'acte d'adhésion pourra être obtenue dans les délais prévus par la loi par tous les actionnaires sur simple demande, et avec la preuve de leur actionnariat, auprès de la société: corpcom@evs.tv ou +32 (4) 361 7014.

4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

Proposition de décision: décharge donnée aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire pour l'exercice de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

5. Nominations et renouvellements de mandats d'administrateurs

Propositions de décision:

- *Renouveler le mandat de Francis Bodson en tant qu'administrateur non-exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014*
- *Renouveler le mandat de Jean-Pierre Pironnet en tant qu'administrateur non-exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014*
- *Renouveler le mandat de Jean Dumbruch en tant qu'administrateur exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014*
- *Renouveler le mandat de Christian Raskin en tant qu'administrateur indépendant non-exécutif, pour une période de trois années, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014*
- *Nommer Yves Trouveroy en tant qu'administrateur indépendant non-exécutif, pour une période d'une année, se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012*
- *Constater l'indépendance de messieurs Raskin et Trouveroy, conformément à l'article 526 ter du Code des sociétés, dès lors qu'ils respectent l'ensemble des critères énoncés par cet article.*

Modalités d'admission

Ainsi que le précise l'article 21 des Statuts de la société, les actionnaires qui souhaitent assister à cette Assemblée Générale Ordinaire sont priés de déposer leurs actions et procurations éventuelles au plus tard cinq jours ouvrables avant l'Assemblée, soit le **mardi 10 mai 2011** auprès de la banque ING, Securities Department, Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles (Tel : +32 2 738 2761 ou +32 2 738 8023). Les détenteurs d'actions conservées en banque sont tenus de déposer une attestation établie par un teneur de compte ou un organisme de liquidation agréé, dans le même délai et au même endroit que précisés ci-dessus, attestation confirmant l'indisponibilité jusqu'au 17 mai 2010 à 13h du nombre d'actions avec lequel l'actionnaire souhaite assister à l'assemblée. La banque remettra un récépissé de dépôt que le propriétaire des actions ou son mandataire est tenu de présenter pour pouvoir accéder au lieu de la réunion. **Conformément à l'article 22 des statuts, les procurations qui ne seront pas signées par le bénéficiaire économique final ne seront pas acceptées. Les procurations signées par un dépositaire ou sous-dépositaire devront être accompagnées par une autre procuration dûment signée par le bénéficiaire économique final et qui lui permettra d'exercer ses droits.**

Le rapport annuel et la procuration seront disponibles sur le site www.evs-global.com dans les délais légaux. Ils peuvent également être obtenus en écrivant à EVS Broadcast Equipment S.A., Corporate Relations, Liege Science Park, rue Bois Saint-Jean 16, B-4102 Seraing ou par e-mail à corpcom@evs.tv.

Le Conseil d'Administration
Liège, le 29 mars 2011

EVS A.G.O DU 17 MAI 2011
PROCURATION ET BULLETIN DE VOTE

A retourner par e-mail à : corpcom@evs.tv ou par fax au +32 4 361 7089.

Dans le cadre de l'**Assemblée Générale Ordinaire** de la société anonyme "S.A. EVS Broadcast Equipment", dont le siège social est établi 4102 SERAING (Ougrée), rue Bois Saint-Jean, 16, qui se tiendra le **mardi 17 mai 2011 à 11h**,

LE SOUSSIGNE : *

Propriétaire, bénéficiaire économique et final de actions de la société anonyme "S.A EVS Broadcast Equipment", dont le siège social est établi 4102 SERAING (Ougrée), rue Bois Saint Jean, 16, Belgique, déclare constituer pour son mandataire spécial avec faculté de substitution :

A qui il confère tous pouvoirs à l'effet de le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de ladite société qui se tiendra comme mentionné ci-dessus avec l'ordre du jour repris en annexe à la présente procuration.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire:	Oui	Non	Abstention
1. Rapport de gestion	N/A	N/A	N/A
2. Rapports du Commissaire	N/A	N/A	N/A
3. Approbation des comptes 2010 et affectation du résultat			
4. Décharge aux administrateurs et au Commissaire			
5. Nomination d'administrateurs et renouvellements de mandats	N/A	N/A	N/A
- Francis Bodson, non-exécutif, 3 ans			
- Jean-Pierre Pironnet, non-exécutif, 3 ans			
- Jean Dumbruch, exécutif, 3 ans			
- Christian Raskin, indépendant, 3 ans			
- Yves Trouveroy, indépendant, 1 an			

Le mandataire peut notamment prendre part à toutes délibérations et voter, amender ou rejeter au nom du soussigné, au besoin, toutes propositions se rapportant à l'ordre du jour, aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence, élire domicile, substituer et en général faire le nécessaire.

Fait à

Le

** Les sociétés doivent mentionner les nom(s), prénom(s) et fonction(s) de la (des) personne(s) physique(s) qui la (les) représente(nt). Les détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent voter par courrier doivent aussi accomplir les formalités décrites dans la convocation*

La ou les signatures doivent être précédées des mots manuscrits "Bon pour pouvoir"